L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 5 MAI 1868.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10, par semaine, 20 cents, par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6, par semestre, $3.
TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle des différentes parties du journal, paieront $1 00 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $30 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des changeons avant, suivies prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, les escompte qu'il sera convenu de gré à gré; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 p. 0/0 net.
Pour les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement de nombreuses annonces, seront envoyés à la fin de chaque mois.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 5 MAI.

VENTE A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces

Par Chas. Maurian & Bro, Bureau des Négociants et des Encheres, du Terrain situé dans la Première District, dans la Rue Jefferson entre Tchoupitoulas, St. Joseph et Tchartres et Julie, avec les Améliorations y existantes, 112 actions de la Banque de Louisiane, A actions de la Banque de Commerce, District, au bureau de Tresor, Rue de l'Esplanade, entre Valette et Marais, 1 Place à 10 heures sur les lieux, les mêmes jours, 100 barils et autres effets qui se trouvent sur en vente aujourd'hui, 1 Place à 10 heures sur les lieux, les mêmes jours, 100 barils et autres effets qui se trouvent sur en vente aujourd'hui, 1 Place à 10 heures sur les lieux, les mêmes jours, 100 barils et autres effets qui se trouvent sur en vente aujourd'hui.

Par Jas. Lewis & Co, Encheres, Rue de Chartres, entre Conti et Bienville, un lot de bois, 1 et 2 ans, 1 Place à 10 heures sur les lieux, les mêmes jours.

Par Chas. C. Pelletier, Encheres, 84 Rue Royale, entre St. Charles et Bourbon, le contenu d'un restaurant, bouteilles, comptoir, &c.

Par G. de Ferier—A la Bourse des Négociants et des Encheres, un morceau de terre situé à la Basse Ile, 1 Place, à la demi-mille du wharf de Tourné, avec une habitation, &c. — Aussi Un magnifique terrain à vendre, sur les rues Water et Delta, entre les rues Zaphine et Etienne Drive, au bord du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, à la prox-mité de celui de Chattanooga.

Par E. Tourné—A son magasin d'encan, rue Vieille Levee, 4 crates de faïence.

Par E. Roger & Co—A son salle d'encan, Vieille Levee, 50 barils de sucre raffiné.

Par E. Roger & Co—A son salle d'encan, Vieille Levee, 100 barils de farine.

Par Chas. Maurian & Bro, Encheres, 84 Rue Royale, entre Conti et Bienville, 1 Place à 10 heures, au magasin No. 3 de rue des Magasins, le fonds de ce magasin consistant en chapeaux en paille paisanne et leghorn, casquette et autre marchandise.

Par B. Dreyfous—A 11 heures à l'angle de la rue du Canal et l'Avenue Carrollton, 40 belles vaches laitières, 3 chevaux, de monture et de harnais.

Par Hill, Bohn & Co—A leur salle d'encan, No. 21 rue de Chartres, grande vente, sans réserve, de marchandises sèches, et fines blanches, chapeaux de paille et bas de sangle.

Par O. Valton—A la Bourse des Négociants et des Encheres, un morceau de terre situé à la Basse Ile, 1 Place, à la demi-mille du wharf de Tourné, avec une habitation, &c. — Aussi Un magnifique terrain pour vente, sur les rues Water et Delta, entre les rues Zaphine et Etienne Drive, au bord du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, à la prox-mité de celui de Chattanooga.

Par E. Tourné—A son magasin d'encan, rue Vieille Levee, 4 crates de faïence.

Par E. Roger & Co—A son salle d'encan, Vieille Levee, 50 barils de sucre raffiné.

Par E. Roger & Co—A son salle d'encan, Vieille Levee, 100 barils de farine.

Par Chas. Maurian & Bro, Encheres, 84 Rue Royale, entre Conti et Bienville, 1 Place à 10 heures, au magasin No. 3 de rue des Magasins, le fonds de ce magasin consistant en chapeaux en paille paisanne et leghorn, casquette et autre marchandise.

Par B. Dreyfous—A 11 heures à l'angle de la rue du Canal et l'Avenue Carrollton, 40 belles vaches laitières, 3 chevaux, de monture et de harnais.

Par Hill, Bohn & Co—A leur salle d'encan, No. 21 rue de Chartres, grande vente, sans réserve, de marchandises sèches, et fines blanches, chapeaux de paille et bas de sangle.

Par O. Valton—A leur salle d'encan, rue de Chartres, une soite complète de marchandises fraîchement importées, tout dans de bonnes en fait de mode, 1 et 2 mois de crédit, 1 Place, 10 heures de marchandises diverses.

Par A. Dachman—Au No. 16 de la rue Tchoupitoulas entre Gravier et Perdido, 1 Place, saindoux, whisky, vin rouge &c.

Par H. Oman, Marks & Co—Au No. 12 de la rue de Chartres, tablettes de dames, demoiselles, messieurs, jeunes gens et jeunes garçons.

Par O. Valton—Au No. 43 de la rue Tchoupitoulas, 1 Place, 10 heures, 1 piano, 1 orgue.

☞ Achetez vos cosmetics et chevelures chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!!

☞ Propriétés immobilières et valeurs de valeur, à bon marché sur le Shérif.

Nous apprenons que plusieurs lots de terre seront mis en vente aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, par ordre du Shérif. Ces ventes comprennent les Actions de la Banque de Louisiane, et actions de la Banque des Citoyens, situé rue Tchoupitoulas, entre Julie et St. Joseph, Premier District. 2e Propriétés assainies et vergers faisant face aux rues de l'Esplanade et Valette, Deuxième District. Vente à 1 heure précise, sans aucun délai. Les plans sont maintenant exposés au Bureau.

Pour des détails et conditions, voir aux annonces.

ATTENTION!

☞ Le Shérif vendra aujourd'hui, à 10 heures, à l'angle des rues Hevia et Water, Premier District, 1 Indication de machines, instruments aratoires, &c. Et, à 3 heures, à la Place Publique, entre Bienville et Bienville, Deuxième District, à l'adjudication d'un lot de terrains de vaisseaux, de pièces de bois, &c., et aussi de la carosse Jumelle.

Voir aux annonces.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur le vente de chevaux, mules et autres effets qui se trouvent sur en vente aujourd'hui, à 10 heures, au No. 38 rue Peters, presque en face du bazar, par O. Moreau, commissaire. La vente est sans réserve pour cause de liquidation.

La Conversion des Billets de Ville.

Le système des emprunts par obligations remboursables suivant les chances de tirages annuels, trimestriels ou mensuels avec primes, est nouveau aux Etats-Unis, et l'efficacité peut en être mise en doute par les gens qui s'en tiennent à la routine et que toute innovation effraie. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il est déjà consacré par des expériences nombreuses et répétées, et ce qui nous surprend, c'est que le peuple américain, si entreprenant et si hardi dans ses combinaisons financières, ne soit encore en idée de prendre à la vieille Europe une méthode qui, en popularisant les emprunts, en facilite merveilleusement le placement.

Une combinaison qui consiste à offrir à tous les capitaux, petits ou gros, un placement à intérêt, sûr et bien garanti, et en même temps des chances aléatoires plusieurs fois renouvelées, répond, en effet, à deux tendances de la nature humaine : le besoin de sécurité pour le capital amassé, et le désir d'en tirer un gros profit. Ces deux satisfactions, en apparence inconciliables, se trouvent réalisées par les emprunts dont nous parlons. Aussi, partout où des compagnies ou des corporations, considérées comme offrant des garanties suffisantes, ont émis des emprunts de ce genre, a-t-on vu les capitaux affluer de tous les ports pour se disputer les obligations.

Le Crédit foncier de France a contracté plusieurs de ces emprunts depuis 1853, à un taux d'intérêt variant de 4 à 5 pour cent et avec des systèmes de primes : il vient d'opérer le 2e remboursement du nouveau emprunt contracté par lui en 1863 : il a été tirage trimestriel et pour l'emprunt de 1853 et des obligations à 3 0/0 dont les numéros sortaient dans ce tirage étaient remboursées avec 20 0/0 de prime, tandis que d'autres étaient simplement remboursées au pair.

Dans le même journal nous voyons le tirage pour un emprunt contracté par la ville de Marseilles. Dans un autre numéro de *La Semaine*, se trouve le tirage pour un emprunt contracté par la ville de Bruxelles en 1862. Les obligations étaient de 100 francs. Un des numéros sortant reçoit 50,000 francs, un autre 10,000, un autre 5000, 6 autres 1000 francs chacun, 14 autres 500 francs chacun, 60 numéros sont remboursés chacun par 200 francs, et 110 sont remboursés au pair.

Les combinaisons peuvent varier à l'infini, mais elles doivent toutes présenter cette double condition : remboursement assuré dans un délai raisonnable, et chance de prime à chaque tirage pour les obligations non encore remboursées.

Or, le plan qui est, en ce moment, soumis au conseil, pour la conversion des billets de ville, nous paraît offrir des avantages tels pour les porteurs de ces billets que la réunite nous en paraît indubitable. On offre aux détenteurs d'un papier-monnaie qui subit une dépréciation de 30 pour cent sur le papier monnaie des Etats-Unis, de leur échanger ce papier contre des obligations portant intérêt à 7-30 pour cent (intérêt payable semi annuellement). Ces obligations seront remboursables dans un délai de dix ans au plus, en monnaie légale des Etats-Unis. Ceux qui seront les moins favorisés obtiennent un numéro qui sortira que dans les dernières années, seront, selon toute probabilité, remboursés en or, car il est à présumer que d'ici à quelques années on sera revenu aux paiements en espèces, de sorte que s'ils n'ont pas gagné de primes, ils auront, outre leur intérêt annuel, le capital qu'ils auront versé, augmenté des 70 pour cent de différence qu'il y a aujourd'hui entre l'or et les billets de ville. Les primes accordées dans le plan proposé offrent des chances telles qu'aucune loterie n'en présente, et cela suffira pour faire rechercher constamment ces obligations et rendre en toute temps leur réalisation facile sur le marché. Tous les petits capitaux inactifs trouveront dans ces obligations de 20 des placements commodes, à termes longs ou courts, suivant le désir du détenteur qui pourra toujours vendre quand il voudra.

Le capital de quatre millions et demi, actuellement inverti en billets de ville, et qui est un capital mort, deviendra un capital actif, réalisable journellement et donnant lieu à de nombreuses transactions. On conçoit l'heureuse influence qu'une pareille transformation peut avoir sur les affaires.

Il ne nous appartient pas de discuter les détails du plan, nous en approuvons l'économie générale et nous angurons bien des résultats que l'adoption du système nous semble appelée à produire. C'est l'affaire des conseils de ville de faire l'étude des chiffres et de voir si les intérêts de tous sont équitablement balancés. Quelque élevée que paraisse la somme mensuelle demandée à la ville pour faire face au remboursement des obligations, de l'intérêt et des primes, on sait, maintenant, par expérience que le sacrifice sera moins lourd pour la ville que celui qu'occasionnerait l'aliénation pour dix ans des marchés ou des wharfs. La ville n'augmente pas sa dette, elle en répartit le paiement sur dix années d'exercice, et elle conserve la libre disposition de toutes ses sources de revenu, avec les chances d'accroissement que l'avenir permet d'espérer.

Nous le répétons, la proposition nous paraît très sérieuse et nous engageons les conseils à en faire l'objet d'un examen approfondi et consciencieux.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donne ce soir la seconde représentation de *Martha*, délicieux opéra comique en 4 actes de De Flotow, qui a été chanté avec succès vendredi, par Mmes Piccolet-Segura et Faure-Betti, et MM. Damiani, Dupin et Tholer. Les romance anglaise et *Ah! fuyons mon cœur* a été dite avec beaucoup de charme par Mme Segura, et M. Damiani a été fort applaudi pour la jolie romance "Lorsqu'à mes yeux". Le fandean chanté par M. Dupin au commencement du troisième acte a eu aussi les honneurs du bis. *Martha* est une de ces perles musicales qui devraient toujours faire salle comble.

La saison étant trop avancée pour que la direction puisse donner trois représentations supplémentaires pour remplacer celles qu'elle doit aux abonnés pour la semaine de la Passion, la direction offre, en échange, de mettre à la disposition de MM. les abonnés un nombre de places équivalant à celles qui leur sont dûs, les jours qu'il leur plaira de choisir, en exceptant les jours de représentation à bénéfice.

On peut dès à présent retenir des places pour la représentation extraordinaire qui doit être donnée vendredi au bénéfice de M. E. Calabrési.

LES ABONNEMENTS A L'OPÉRA. — Les abonnements à l'Opéra pour la saison prochaine marchent assez rapidement ; mais nous engageons tous ceux qui veulent souscrire à se hâter. Il paraît que toute la souscription soit ouverte d'ici à huit ou dix jours, afin que les abonnés aient le temps de se réunir et de s'organiser avant la fin de la saison théâtrale qui expire le 21 mai. Tous les amis du théâtre doivent redoubler d'efforts pour faire réussir la combinaison proposée.

NOTICE.—On trouvera plus loin une décision intéressante de la Troisième Cour de District sur l'instruction des affaires d'incendie devant les juges de paix qui agissent alors comme commissaires et non comme juges.

Revue européenne.

Le *Moniteur* publie trois décrets convoquant des collèges électoraux à l'effet d'élire des députés au Corps législatif. Ces convocations s'adressent à la 3e circonscription du Tarn et à la 1re circonscription de la Dordogne. Il reste encore deux circonscriptions électorales à pourvoir : l'une dans l'Ariège, par suite du décès de M. Henri Dulier, et l'autre dans la Somme, où il y a à donner un remplaçant au docteur Conneau, élevé depuis longtemps à la dignité de sénateur.

Les membres du Corps législatif ont été informés, par une lettre de M. le président Schneider, que le rapport de la commission du budget sur le projet d'emprunt ne pourrait pas être déposé le 16 avril, comme on l'avait espéré d'abord, et que la Chambre ne pourrait pas reprendre utilement ses travaux avant le 20 avril.

On lit dans la *Patrie* :

S. A. le prince impérial quittera Paris mardi pour faire une excursion en Bretagne, pendant les vacances de Pâques.

Son Altesse Impériale se rendra directement à Cherbourg, de là à Brest, de Brest à Rennes, et de Rennes, dans les propriétés de la princesse Bacciochi, d'où le retour à Paris s'effectuera directement.

S. Exc. le général Frossard, gouverneur de Son Altesse Impériale, M. de Laguiville, aide-de-camp, et M. Bachon, écuyer, accompagne tout le Prince impérial.

La *Liberté* a donné hier soir la nouvelle suivante, dont l'étrangeté ne nous étonne pas moins que le *Siècle* :

La légation des Etats-Unis a reçu dans ces derniers temps des centaines de lettres écrites par des citoyens français demandant à se faire naturaliser citoyens des Etats-Unis pour profiter aux bienfaits de la loi de la réorganisation de l'armée.

On cette nouvelle est vraie ou elle est fausse. Si elle est vraie, il nous semble que légation des Etats-Unis est tenue de le dire, et elle est fausse, la *Liberté* sera certainement la première à le déclarer.

Disons, en attendant, que nous voudrions bien connaître les noms de ces pétitionnaires prêts à changer de nationalité, parce qu'une loi leur demande de défendre leur patrie au jour de l'invasion étrangère.

Le fait est nouveau : des Français de vingt à vingt-cinq ans refusant d'une loi qui peut les placer en présence d'un ennemi envahisseur, et soulignant de leur Amérique pour échapper à la nécessité d'apprendre, quelques jours par an, l'exercice du fusil.

Si la légation des Etats-Unis a reçu les lettres dont parle la *Liberté*, nous souhaitons vivement que ces lettres aient favorablement accueillies La République américaine fera, avec ces soldat citoyens, de belles recrues, et la France perdra rien à voir un de ses territoire abandonné par des hommes qui ne sauraient le défendre au jour du danger.

Mais il est impossible que de pareilles hommes existent en France, et la légation des Etats Unis démentira, nous en sommes convaincus, les informations de la *Liberté*.

On sait que le projet de réconciliation entre l'Autriche et la Hongrie a été couronné par une amnistie accordée par François-Joseph. Parmi ceux de cette amnistie, les hommes qui avaient pris la plus grande part à la résistance de la Hongrie très que Klapka, Turr, Percsel, sont rentrés dans leur pays et vont périr, par leur retraite les deux adversaires.

Quant à l'appréciation de tous ces faits, la société russe, tant à Paris qu'à Saint Petersbourg, se montra, du reste, partagée. Il y avait les indifférents et les moyenditistes.

On ajoute que, s'inspirant sans doute de ces seignements reçus à ce sujet, le czarevitch Alexandre, lors de son prochain séjour à Nice, aurait fait à M. de Budberg un accueil plus que froid.

C'est alors que se répandirent les bruits relatifs au rappel de M. de Budberg et de son remplacement par un autre diplomate. Par qui ces placements par un autre diplomate. Par qui ces bruits étaient-ils propagés, de quelle source ils provenaient-ils ? Nous ignorons le point de départ. Chacun se le demandait, et naturellement M. de Budberg, tout le premier.

Mais renseigné depuis sur le caractère de ces rumeurs, M. de Budberg aurait cru devoir donner sa démission et provoquer une rencontre avec M. de Meyendorff. C'est cette rencontre qui a eu lieu, hier, à Munich.

Une dépêche de Munich annonce que M. de Budberg a été légèrement blessé, et qu'il doit être aujourd'hui même de retour à Paris.

On nous assure que les collègues de la diplomatie et un grand nombre de ses amis sont allés, dès hier, s'inscrire chez l'ambassadeur russe.

LES VIGNES EN FRANCE.—On lit dans un journal de Paris.

Nous recevons à l'instant une lettre de la Charente Inférieure, qui nous annonce que les vignes ont passablement souffert de la gelée dans la nuit du vendredi au samedi dernier, les vignes taillées les premières ont surtout été atteintes car les ramées déjà longues promettaient une bonne récolte.

Les vignes blanches ont été plus maltraitées que les rouges, et on pense que ces dernières pourront encore produire une certaine quantité de raisins.

Les noyers, pruniers, poiriers, abricotiers, pêchers, amandiers, etc, ont eu aussi beaucoup de mal.

Ces nouvelles sont bien fâcheuses, mais il faut espérer que la gelée ne se sera pas produite sur tous les points de la même manière.

Le *Journal de Bordeaux* dit à ce même sujet :

La température s'est refroidie. L'écart est de près de dix degrés depuis le dimanche d'autrefois Pâques qui rappelait une chaude journée du mois de juillet.

Les gelées du matin ont fait quelque mal dans nos vignobles sur certains points du département.

Cet ouvert dans aon état général, et c'est heureux, autrement la récolte en vins serait compromise par la gelée.

Les nouvelles des blés sont bonnes.

Nous lisons également dans le *Périgord* :

Les gelées de samedi et hier matin ont décidément fait un mal considérable à nos vignes de muscadet. Hier, on a payé des muscadets 1867 76 fr., et les vendeurs étaient bien rares. On demandait 80 fr. chez les paysans.

Nos grosses plantes ne sont pas perdus.

Nos avis de Saint-Jean d'Angély annoncent que les vignes blanches, qui commençaient à pousser, ont tellement été maltraitées par les deux gelées du 11 et 12 courant, que tout espoir de récolte a disparu.

Des lettres que nous recevons de Rochefort confirment ces tristes nouvelles.

UNION TYPOGRAPHIQUE.—M. Gerard Stith a été élu pour représenter l'Union typographique de la Nouvelle-Orléans à la Convention nationale convoquée à Washington.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Le Procès de Jeff. Davis fixé au 3 juin.

Nouvelles de Washington.

Affaire Donnelly et Washburn.

Résumé du discours de Bingham.

Mauvaise déclamation et pas d'arguments.

Nombre de visiteurs à la Maison Blanche.

32 votes seulement pour la conviction.

Politique de Wade.

Surcroit de charges pour le Sud.

Nouvelles de Washington.

CHAMBRE. — Un comité de sept avec pouvoir de requérir personnes et papiers, a été nommé pour l'affaire Donnelly et Washburn.

Une motion pour efficer du journal la résnce de mardi, a cause beaucoup d'excitation, mais elle a été retirée après le retrait par Donnelly et Washburn, de leurs remarques offensives.

Sur une motion d'ajournement, Donnelly a demandé un congé afin que Washburn et lui, initant Thomas et Stanton, puissent boire un coup. Washburn a dit alors qu'il est homme de tempérance. L'ajournement est adopté.

COUR D'IMPEACHMENT. — Bingham nie tout préjugé de parti. Il est la comité représentant du peuple. Il applique souvent le mot d'engagé ou mercenaire aux avocats du Président et dit qu'il y a plus de latin que de droit dans la défense. Johnson, plus de rétharique que de logique et plus de pyrotechnie intellectuelle que d'autres choses.

Il soutient que le Président n'a pas le droit d'interpréter les lois et que la Cour Suprême n'a pas de juridiction possible dans l'affaire. Il relate l'assassinat de Lincoln et les incidents comme venant de la loi sur les ceclaves fugitifs et de ses opérations. Il a dit que l'avocat qui a ouvert les débats sur cette affaire a soutenu que le Président pouvait judicieusement interpréter la Constitution pour lui même et déterminer si vos lois sont passées sous la Constitution et s'il les exécutera. Si Johnson a reçu ce pouvoir pourrait être enterrée dans le cœur des sénateurs. Les lois doivent seulement être exécutées quand elles plaisent à son Altesse Andrew Johnson, premier roi des Etats Unis. Si le Président peut faire cela, comme le prétendent les avocats, alors la Constitution que nous avons appris à révérer comme le boulevard de nos libertés est une constitution qui invite à la violation de la loi et non à la soumission, et que si les sénateurs par leur jugement appuyaient cet le doctrine, ils seraient les architectes de la ruine de leur pays.

Ils livreraient le pays à un chaos et à une anarchie sans fin. Quoique puissent dire les ennemis, ayant voulu chomer la lundi de Pâques, selon l'usage ancien, oui *essayé de s'opposer* à ce qu'on travaillât dans les fabriques.

Il en est résulté quelques rassemblements tumultueux. Par mesure de prévoyance, le capitaine général a déclaré l'état de siège. Ce matin, la ville est complètement rassurée et tranquille.

Les dernières dépêches de Barcelone constatent que la population est restée étrangère aux tentatives de désordre provoquées par quelques ouvriers mécontents. L'état de siège appliqué à la Catalogne par suite de ces agitations, n'est qu'une mesure de précaution pour prévenir de nouveaux désordres. La tranquillité, du reste, n'a plus été troublée, et il y a lieu de penser que l'ordre se rétablira de la loi ne tardera pas à être rétabli.

BUDGET DES ARMÉES.

La *Patrie* publie un article intitulé le *Budget des armées*, dans lequel elle démontre que l'on ne saurait reprocher à la France la part qu'elle fait à l'armée dans l'ensemble de son budget, car les autres nations dépensent proportionnellement davantage. Voici les chiffres que cite la *Patrie*.

	Budget.	Dépenses de l'armée.
France	1,200 millions.	280 millions, soit plus de 1 cinquième.
Angleterre	94 millions sterling, 1 cinquième, un sixième.	
Prusse	151 millions de florins.	42 millions, soit un quart.
Russie	308 millions de roubles.	120 millions, plus de 1 tiers.
Italie	426 millions de francs.	164 millions, soit 1 quart.
Belgique	106 millions de francs.	34 millions, plus de 1 cinquième.
Bavière	87 millions de florins.	16 millions, moins de 1 cinquième.
Autriche	410 millions de florins.	73 millions, plus de 1 septième.
Espagne	256 millions de francs.	38 millions, plus de 1 septième.

La *Patrie* fait observer, en ce qui concerne l'Angleterre, qu'il faut ajouter au chiffre donné les dépenses pour les volontaires qui sont à la charge des villes et des comtés, et qui portent le budget à plus du cinquième.

L'Espagne est favorisée par la position géographique, qui l'isole et l'éloigne des éventualités de guerre continentale, et elle peut dépenser moins que les autres puissances européennes.

Quant à l'Autriche, on sait, dit la *Patrie*, ce qui lui en a coûté de ne pas avoir employé plus d'argent à ses dépenses militaires.

LE DUEL DE M. DE BADBERG

Nous lisons dans la *Patrie* :

Dans les salons diplomatiques et particulière ment dans ceux que fréquente la colonie russe, on ne parle que du duel qui a eu lieu hier matin à Munich entre M. Badberg, ministre plénipotentiaire de Russie, et M. de Meyendorff, ancien de Russie à Paris, et M. de Meyendorff.

Une dépêche arrivée hier soir annonce cette rencontre, de laquelle serait sortie saine et sauve les deux adversaires.

Ce qui est tout au moins certain, c'est que M. de Badberg n'a reçu aucune blessure.

L'inquiétude d'abord manifestée de Russie, M. de Budberg, ne s'est pas démentie, et, il y a plusieurs mois, lorsque nous avons été informés par une personne qui avait eu une altercation avec M. de Meyendorff, l'ambassadeur de Russie avait permanent d'irritabilité dans les idées de M. de M. yendorff fut dernier a été grièvement blessé à la tête lors du siège de Sébastopol, et de là qu'aurait pris naissance une grande animosité de M. de Meyendorff contre M. de Budberg.

Comme première conséquence de cette dispositions, une scène déplorable eut lieu il y a peu de temps au bal donné par la garde de Verviere M. de Budberg y fut menacé de violence par M. de Meyendorff, mais d'une canne, voulant le frapper. On s'interposa, mais un grand scandale avait été donné à toutes les personnes présentes.

Quant à l'appréciation de tous ces faits, la société russe, tant à Paris qu'à Saint Petersbourg, se montra, du reste, partagée. Il y avait les indifférents et les moyenditistes.

On ajoute que, s'inspirant sans doute de ces seignements reçus à ce sujet, le czarevitch Alexandre, lors de son prochain séjour à Nice, aurait fait à M. de Budberg un accueil plus que froid.

C'est alors que se répandirent les bruits relatifs au rappel de M. de Budberg et de son remplacement par un autre diplomate. Par qui ces placements par un autre diplomate. Par qui ces bruits étaient-ils propagés, de quelle source ils provenaient-ils ? Nous ignorons le point de départ. Chacun se le demandait, et naturellement M. de Budberg, tout le premier.

Mais renseigné depuis sur le caractère de ces rumeurs, M. de Budberg aurait cru devoir donner sa démission et provoquer une rencontre avec M. de Meyendorff. C'est cette rencontre qui a eu lieu, hier, à Munich.

Une dépêche de Munich annonce que M. de Budberg a été légèrement blessé, et qu'il doit être aujourd'hui même de retour à Paris.

On nous assure que les collègues de la diplomatie et un grand nombre de ses amis sont allés, dès hier, s'inscrire chez l'ambassadeur russe.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud Ouest, 4, 6 h. P. M.—Arrivée : le navire Success, de New York, la barque A. Lincoln, barque Edward Cooper, barque Starfurit, le brick Constantin, le brick ar Robert Peel, les goélettes Jockelly et Estelle.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 4—Descendant : le Kilgour, à 10 h. A. M., le fleuve monte.

Louisville, 4—La rivière monte. Temps pluvieux par intervalles.

Marchés européens.

Londres, 4, au soir.—Consolidés 93 1/0 à 94. Bons sans changement.

Frankfort, 4—Bons, 75 7/8.

Paris, 4. — Bourse plus ferme. Rentes, 69 et 32.

Liverpool, 4, au soir. — Coton ferme, sans changement. Uplands sur mer 13 d. Vendu 15,000.

Marchés américains.

New York, 4. — Coton très ferme, mais pas très actif. Vendu 1900 balles. Midd. 32 et 33 d'Afrique inactive.

New York, 4. — Or, 139 8/8. Sterling, 110 3/8.

New-York, 4—Argent actif, à 7, et plus fermé, de 6 à 7. Escompte 7 à 8. Or plus ferme, 139 3/8. Sterling calme à 110 1/8. Actions fermes avec une amélioration générale dans les prix.

Charleston, 4—Coton ferme et en demande modérée. Vendu 330 balles. Middling 31 1/2 à 32. Reçu 745.

Savannah, 4.—Coton calme et ferme. Vendu 1,000 balles. Mid. 32. Reçu 750.

Mobile, 4—Coton calme à la clôture. Vendu 100 balles Mid. 31 1/2. Reçu 396 balles ; exporté 4,267.

St Louis, 4—Tabac sans changement. Farine supérfine 7 à 8. Graisse 19 à 20. Whiskey 2 20. Temps chaud.

Cincinnati, 4—Farine de famille $11, mess porc $28 50, graisse 19 1/4 c, beurre 40 c., œufs 18 c.

Louisville, 4—Vends aujourd'hui 109 boucauts de tabac en feuille ; prix plus fermes. Coton nominal à 30. Whiskey sans changement.

(*Dépêches d'hier.*)

INVECTIVES DE DONNELLY.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Londres, 3—On dit que le premier ministre Disraeli a offert sa démission hier, mais qu'elle n'a pas été acceptée. Gladstone doit proposer lundi de suspendre tous les ordres et de discuter les résolutions présentées par lui sur la question de l'église irlandaise. Si les résolutions passent on doit qu'une adresse à la reine suivra.

Washington, 3.—Bingham prendra probablement deux ou trois jours. — Ce qui suit est un extrait des inventions de Donnelly contre E. B. Washburn :

"S'il y a dans le sein de cette chambre une âme basse, sordide, vulgaire, une intelligence médiocre, aride, au cœur fermé à tout sentiment de bonté, à toute émotion généreuse, une langue lépreuse de diffamations, une bouche qui est comme un sépulcre ouvert, répandant des exhalant force mortelles odeurs : s'il y a ici un caractère qui, tout étant taré et entaché, n'en fait pas moins entendre un langage furieux, vindicatif, immoral, un langage de prostituée ; s'il y a ici un démagogue enragé, vide, creux et cérébral, c'est le représentant de l'Illinois."

New-York, 3.—Des dépêches de Marathon, au *Herald*, sous la date du 2 avril, par Sam Francisco, 2 mai, disent que le gouverneur Rubio avait fait, sur les marchands, un emprunt révolutionnaire de $30,000, pour payer les troupes et faire marcher le gouvernement, et il avait reçu $21,000. Le général Corona a convoqué un meeting de négociants à son quartier-général et les a informés qu'il avait besoin d'un emprunt de $100,000 pour payer l'armée. Après deux heures de discussion, les négociants se sont décidés à faire la somme. Un seul négociant américain était présent. La somme de 50 mille piastres a été reçue par le général Corona, et la balance sera payée dans quinze jours. 2500 hommes de troupes sont entrés dans la ville à midi ; parmi toute la quatrième division est en garnison.

Le général Martinez a lancé une proclamation finale le 15 à Culiacan, annonçant qu'il abandonne l'armée révolutionnaire et qu'il se retire dans la vie privée. Il est pourvu de passe pour le général Tolitino avec ses cavaliers et son ordre de le prendre, de le tuer ou de le chasser de l'Etat. Granados, Palarios, Tolitino à reçu ordre de le prendre, de le tuer ou de le chasser de l'Etat. Granados, Palarios, Paz et d'autres révolutionnaires, qui ont échappé à San Blas, sont, dit on, prisonniers dans les mains du général Lozado. Le général Corona est arrivé à Mazatlan et a eu une brillante réception comme commandant militaire du Nord du Pacifique. Il est absent de Mazatlan de mettre de la situation. Le fameux flibustier Dartoz, est elle établir une colonie à l'embouchure du Colorado. Plusieurs habitants étaient dans le port quelques lotions ont été prises dans le port même.

Des dépêches de la Havane, au *Herald*, du 2 mai, disent qu'il a Canas à Cienfuegos une compagnie pour aller en capital monstre pour y faire vers des coulis.

On a reçu de Venezuela des nouvelles favorables au gouvernement du général Colinas. Avec 2000 hommes il a pris Calabasco et battu Rufos. Il est maintenant dans le centre du pays et on pense qu'il va prendre Caracas.

Le Mexique est tranquille et les Américains y sont en sûreté.

Dans le cours du jugement, le défendant a fait admettre une exception sur la jurisdiction de cette cour. La solution de cette affaire ne nécessite pas de questions sur les points avancées par le plaignant.

Cette Cour ne peut lancer les ordres qu'on lui demande que pour venir en aide à l'appel sur sa jurisdiction, ou lorsque les justices de paix exrèdent leur juridiction ou déni de justice.

L'exercice du pouvoir de révision se borne exclusivement aux cas où des actions sont intentées devant les juges de paix avec un intérêt excédant ou n'excédant pas le montant prescrit par la loi, ou dans lesquels ils refusent justice à une partie en refusant de s'occuper d'une pourvoite ou, par exemple, ils agissent comme Cours en écoutant les parties et en décidant de leurs droits. Le rôle dont il s'agit, est en dehors de cette règle.

L'acte en question n'est qu'une autorité accordée aux officiers y mentionnés pour prendre des témoignages *de bene esse*. On aurait tout aussi bien pu l'accorder aux notaires publics, ou aux juges de district, sur lesquels la Cour ne peut exercer le moindre contrôle, et, dans ces deux cas, les inventions y désignées agiraient simplement comme commissaires.

La loi investit les juges de paix du droit de prendre des affidavits et d'accorder des permis à ceux qui les marrisent. Pour la poursuite de cette affaire, je n'ai aucun pouvoir d'intervenir.

En conséquence, considérant que le juge, dans l'affaire qui se présente à la barre, n'agissait pas dans sa capacité judiciaire comme cour, mais simplement comme commissaire, le *rule* nisi doit être déclaré être rejeté avec frais.

Copie certifiée.

E. A. LUMINAIS, Député-Greffier.

Burcau du Greffier, 4 mai 1868. 5 mai—11

—Nous lisons dans la *Patrie* :

On croit que l'état de la santé de M. Sainte Beuve permettra à l'honorable sénateur de prendre part à la prochaine discussion qui doit s'ouvrir au Sénat sur la pétition relative à l'enseignement supérieur.

M. Sainte Beuve se propose, dit on, d'appuyer énergiquement les conclusions du rapport, M. Chaix-d'Est-Ange, qui, en sa faveur, se rappelle, a demandé l'ordre du jour.

On assure que le discours de M. Sainte Beuve, plaidoyer éloquent en faveur de la liberté philosophique, représentera tout accessoirement l'examen de quelques unes des idées émises devant l'académie par son nouveau confrère le révérend père Gratry.

—Les époux X....., cultivateurs aisés d'une localité voisine de Paris, ont ils jouissaient de la considération générale, avaient un fils unique sur lequel ils concentraient toute leur affection et qu'ils entouraient des soins les plus minutieux. Ils voulaient, disaient ils, faire un savant, un avocat ou un médecin. Le jeune homme, il fut facile à tout les habitants du village de remarquer que la femme C..... serait bientôt mère d'un nouveau né. On le remarque d'autant plus, que, quelquefois le mari, qu'on savait que cela devait la contrarier excessivement. On se rappela lui avoir très souvent entendu dire qu'elle serait désolée de ne pas avoir de garçon et quelques projets d'avenir qu'elle avait pour le premier.

Il y a quelque jours que la femme X..... était redevenue dans son état normal, mais on ne voyait ni ni entendit parler de l'enfant qui avait dû naître. De la, dans le pays, grande rumeur et force commentaires qui parvinrent à la connaissance de la gendarmerie, laquelle avertit le procureur impérial, qui vint, avec le juge d'instruction et un médecin, procéder à une enquête. Le médecin et le juge d'instruction prétendent qu'ils ne sont pas d'un avis identique. Il ne contestera d'ailleurs, ce qu'ils ont constaté, c'est que l'enfant ne vivait en aucun cas.

Mais, le médecin prétend que l'enfant a vécu et qu'il a été étouffé par sa mère, qui, elle, prétend qu'il a été mort-né.

Le jeu d'affaires au bord des courtiers indique l'apathie qui règne partout.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 4 mai 1868.

COTON.—Le marché a été calme depuis ajourd'hui. Les avis de Liverpool et de New York, bien que n'indiquant aucune hausse, ont cependant accru une fermeté plus grande que, d'après les nouvelles reçues samedi, on s'était cru en droit de l'attendre, et ont ainsi eu pour effet de rass